



COMPTAGE DES PAPANGUES 2025

GUIDE PRATIQUE

Contexte et objectif du comptage

Le recensement des Papangues s'inscrit dans une démarche de sciences participatives qui se déroule sur deux années consécutives tous les cinq ans, sous l'égide de la Société d'Étude Ornithologique de la Réunion (SEOR).

Cette démarche vise à suivre l'évolution des couples reproducteurs et, plus largement, de la population du Busard de Maillard, dernier rapace endémique de La Réunion, en danger d'extinction. Elle fournit des indicateurs essentiels pour évaluer la santé globale de la population et mieux protéger cet oiseau emblématique de l'île.

Modalités pratiques

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances particulières en ornithologie pour participer à ces comptages. La SEOR organisera des formations sur le Papangue et sur le protocole à respecter. Ces formations sont d'ailleurs **obligatoires pour tous les nouveaux observateurs**. Compter 2 heures de formation théorique en salle, puis une matinée de mise en pratique un autre jour.

Le prochain comptage aura lieu du **15 mai au 15 juin**. Les observateurs bénévoles peuvent choisir le jour qui leur convient tant qu'il se trouve dans cette plage de dates. Les comptages doivent être réalisés le matin, entre 7h et 14h.

Les postes d'observation sont répartis partout sur l'île et fixés par la SEOR. La cartographie des postes vacants sera diffusée afin que les observateurs puissent se les répartir au mieux, en fonction de leur proximité géographique. Il se peut que, pour certains observateurs, les postes proposés soient relativement éloignés de leur domicile.

Les observations se feront en autonomie, à un seul observateur sur le poste d'observation.

Inscription au comptage

Si vous souhaitez participer à ce programme de science participative, il est impératif de vous inscrire avant le 20 avril, à ce [Lien d'inscription](#)

Il suffit de renseigner votre nom, prénom et adresse e-mail, et d'indiquer si vous avez déjà participé aux comptages de 2017, 2019 ou 2024.

Après avoir rempli le premier questionnaire, nous reviendrons vers tous les inscrits pour les informer de la suite de leur démarche et valider les inscriptions aux sessions de formation. Ce retour se fera entre le 21 et le 25 avril.

En fonction de votre profil (nouvel observateur ou non), des sessions de formation théoriques et pratiques pourront vous être proposées.

Inscription aux formations

Comme à chaque édition, des formations sont prévues pour les nouveaux observateurs afin de les initier aux protocoles de comptage.

Chaque session de formation est divisée en deux parties :

- **Une partie théorique**, où sont abordés les objectifs du comptage. Vous apprendrez à reconnaître le Papangue, à déterminer son sexe, son âge, et ses comportements reproducteurs.
- **Une partie pratique (sur le terrain)**, où vous identifierez les individus (sexe/âge) et leurs comportements. Vous vous familiarisez avec les outils d'observation et de cartographie, en reportant les résultats sur les fiches et cartes selon le protocole. Des mises en situation fictives pourront être proposées si peu d'individus sont observés lors de la formation

Le nombre de places est limité cette année, avec seulement quatre sessions de formation organisées sur l'ensemble de l'île. Il faudra donc faire preuve d'une certaine souplesse pour vous rendre disponible à l'une des dates proposées.

Être formé est obligatoire pour les nouveaux observateurs. Si vous n'assistez pas aux formations, vous ne pourrez pas participer au comptage.

Notation et saisie des résultats

Lors des formations, les observateurs seront formés à remplir correctement des fiches d'observation.

Ces fiches devront ensuite faire l'objet d'une saisie, si possible dans les jours suivants le comptage, dans un logiciel spécifique. Un ordinateur connecté à internet sera nécessaire. Le logiciel est accessible en ligne via un navigateur. Aucune installation n'est requise.

Difficultés potentielles

La mise en œuvre du protocole de comptage dure environ 2 heures et, en général, les postes d'observation se trouvent en milieu ouvert, et donc au soleil. Il est donc recommandé de prévoir de l'eau, ainsi que des protections contre le soleil et les insectes.

Les sites d'observation sont pour la plupart accessibles mais certains peuvent être plus difficiles d'accès et nécessitent une certaine condition physique. La SEOR essaiera de préciser au mieux cet aspect lors de l'attribution des postes d'observation.

Enfin, ce projet est une **mission à portée scientifique**, qui doit être menée avec rigueur pour que les résultats produits bénéficient d'une certaine fiabilité.

Pour les curieux, sachez que suite aux derniers recensements de 2017 et 2019, un article a été publié présentant l'approche de science participative développée pour les comptages. [Pour en savoir plus, [cliquez ici.](#)]

Les observateurs doivent donc s'engager à respecter au mieux les règles du protocole, les dates et heures de comptages, et plus généralement les consignes formulées par la SEOR.

Contact

Si vous souhaitez contacter la SEOR pour obtenir davantage de précisions au sujet du comptage papangue à large échelle, veuillez écrire par email à l'adresse suivante : papangue@seor.fr

Nous vous remercions pour l'attention portée à ces explications et pour votre engagement dans la protection du Papangue.

Au plaisir de vous croiser sur le terrain !

L'équipe Papangue

SEOR – Société d'Études Ornithologiques de La Réunion

papangue@seor.fr